



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
2958-2814**

**Numéro 005, Janvier 2024**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

*[revue.akiri-uao.org](http://revue.akiri-uao.org)*



**ISSN 2958-2814**

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société

Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



**ISSN 2958-2814**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel**  
“(RE)CUEILLIR  
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob  
 Directeur de publication : MAMADOU Bamba  
 Rédacteur en chef : KONE Kiyali  
 Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert  
 Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

## Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
 OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
 LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ouseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,  
 ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly  
 SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
 BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
 N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## Comité de Lecture

BATCHANA Eossohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action  
 Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>  
 E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)  
 Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420 / 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**ORCID :** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

## **PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI**

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

**AKIRI** est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## **PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI**

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### **Structure générale de l'article :**

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### **Présentation de l'article :**

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.



## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

#### Études arabes et islamiques

1. **Le discours des mosquées d’Al-falah. L’exemple du sermon du vendredi**  
Seydou KHOUMA ..... 1-16

#### Études hispaniques

2. **Linguistique hispanique et langues endogènes dans le supérieur au Gabon. Approche prospective du développement durable**  
Lucie Eliane DISSOUVA..... 17-35

#### Lettres Modernes

3. **L’onomastique de la paix ou la figure de *Sidsore* dans « *Burkîn-bila* » de *Pëgwënde Erik Zinaaba***  
Dieu-Donné ZAGRE & Barthélemy KABORE..... 36-48
4. **De l’emploi des déterminants définis dans la presse congolaise : pour une approche méthodique**  
Système Tam’si MAVOUNGOU & Ferdinand OTSIEMA GUELLELY ..... 49-62
5. **« La Liberté guidant le peuple » de Delacroix ou l’art de la propagande**  
Bara NDIAYE..... 63-76
6. **Les formes du surréalisme français dans la poésie de Tchicaya U Tam’si**  
Serge Simplicite NSANA..... 77-94
7. **Proverbes dida et éducation : racines d’un développement endogène**  
Dago Michel GNESSOTE & Yacouba FANNY..... 95-106

### COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE

#### Sciences du langage et de la communication

8. **(re)penser la presse écrite comme industrie culturelle. Enjeux et urgence d’un modèle économique au prisme du numérique.**  
Jacob Y. YARABATIOULA & Manégda Justin ROUAMBA..... 107-120
9. **La marginalisation de l’oralité dans la recherche en Sciences de l’information et de la communication (SIC)**  
Marie Zoé MFOUMOU..... 121-138

#### Sciences de l’art et du patrimoine

10. **Les mécanismes endogènes, une des solutions aux aléas du changement climatique**  
Fabrice ALIMAN..... 139-155
11. **Support de communication et son impact dans l’amélioration de la crise sanitaire à coronavirus en Côte d’Ivoire : cas des affiches de sensibilisation**  
Abdoulaziz SEIDOU & Soumaïla FOFANA ..... 156-173

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Géographie

- 12. Impact de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt classée des monts mandingues au Mali**  
Diakaridia SIDIBE ..... 174-188
- 13. La précarité dans le quartier périphérique de Ntsangamani (Arrondissement 8, Madibou-Brazzaville)**  
MIFOUNDU Jean Bruno & OKOUYA Clotaire Claver..... 189-203
- 14. Calendriers culturels à l'épreuve de l'évolution du climat dans la sous-préfecture de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)**  
Kouakou Hermann Michel KANGA..... 204-218
- 15. Potentialités et menaces sur les zones humides du barrage de Ziga au Burkina Faso**  
Songanaba ROUAMBA..... 219-237

### Histoire

- 16. Les Dozo à l'épreuve du covid-19 en Côte d'Ivoire : entre croyances et résistances (2020-2021)**  
Noël Okobé DATRO..... 238-250
- 17. L'application du programme d'histoire dans les lycées et collèges du Sénégal, 2010-2016**  
Valy FAYE..... 251-267
- 18. La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**  
Salif KIENDREBEOGO, Kapeindba TOUGMA & Jean Tiéwendé BALIMA..... 268-285
- 19. De la conception ministérielle de la royauté à la royauté élective chez les francs du IV<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle**  
EKOU Assoumou Gilbert & ETTIEN Comoé Fulbert..... 286-299
- 20. La crise économique asiatique de 1997 ou le choc systémique des économies émergentes**  
Kouamé Christophe N'GUESSAN & Ben Soualiouo MÉITÉ ..... 300-316

### Philosophie

- 21. La crise sécuritaire au sahel et la crise de l'école : enjeux politiques et perspectives**  
Boubacar OUÉDRAOGO & Moussa DIALLO ..... 317-334
- 22. L'école dans la réussite sociale : entre idéalisation et désillusion**  
Aya Anne-Marie KOUAKOU..... 335-347

### Anthropologie et sociologie

- 23. Les facteurs sociaux du conflit autour de la chefferie villageoise d'Adjéyaokro à Bouaké**  
Landry Yves FALLE ..... 348-360
- 24. Le pacte de sang entre Baye et Dah, deux villages dafing du cercle de Bankass (Mali)**  
Amadou SENOU..... 361-379
- 25. Formes et expressions des dénonciations des violences basées sur le genre (VBG) : commune de Man**  
Drissa DIARRASSOUBA..... 380-396
- 26. Négligence du dessin systématique dans certains cours élémentaire et moyen de la région pédagogique d'Abomey**  
Pierre CHANOU, Agbodjinou Germain ALLADAKAN, Koffi ALLADAKAN, Kwamè AKOGNINO, Irma ZOUNTCHEGBE & Elie MEVOGNON..... 397-410
- 27. Approche psychologique des épreuves physiques pour l'entrée en Départements STAPS/J-L : analyse et mise en pratique.**  
Cheikh SARR & Hameth DIENG..... 411-429

### Psychologie

- 28. Troubles de l'idéalisation des figures parentales et problématique du placement institutionnel des enfants en difficultés familiales à Niamey**  
AMADOU Soumana..... 430-445

### Science de l'éducation

- 29. Université Marien Ngouabi, cinquante ans après : un fleuron devenu obsolète**  
Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA & Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO ..... 446-457
- 30. Étude sur les compétences en gestion scolaire des enseignants du primaire : Quels enjeux pour la formation initiale**  
Amadou Yoro NIANG..... 458-474
- 31. Le supporter gabonais au bord de l'organisation entre le politique et le sportif : Enjeux et tribulations**  
MEGNE M'ELLA Ghislain Désiré Diether..... 475-493
- 32. Evaluation, Communication, Apprentissage dans les universités publiques du Burkina**  
Joseph Dougoudia LOMPO..... 494-501

## **La contribution de la coopération canadienne au développement de l'éducation de base au Burkina Faso (1990 à 2021)**

**Salif KIENDREBEOGO**

*Université Norbert Zongo,  
(Koudougou-Burkina Faso)  
[salif.kiendrebeogo@yahoo.com](mailto:salif.kiendrebeogo@yahoo.com)*

**Kapeindba TOUGMA**

*[tougmaisidore350@gmail.com](mailto:tougmaisidore350@gmail.com)*

&

**Jean Tiéwendé BALIMA**

*Doctorant,  
/ED-LESHCO/Université Joseph Ki-Zerbo,  
(Ouagagoudou-Burkina Faso)  
[balimatiewende@gmail.com](mailto:balimatiewende@gmail.com)*

### **Résumé**

Les relations entre le Burkina Faso et le Canada remontent à 1962, deux ans après que le Burkina Faso (ex Haute-Volta) ait acquis sa souveraineté internationale. Cette coopération qui concernait plusieurs domaines a été accentuée sur le développement de l'éducation de base à partir de 1990 sous l'impulsion de la conférence sur l'Éducation pour Tous (EPT) tenue en Thaïlande ; et consacrée au développement de l'éducation de base notamment dans les pays en voie de développement. En effet, depuis cette conférence, le Canada a davantage axé sa coopération avec le Burkina Faso sur le développement de l'éducation de base. Cet appui s'est manifesté d'une part, par la mise en place des projets spécifiques de développement de l'éducation de base et d'autre part, par l'appui aux différentes politiques sectorielles de l'éducation de base mises en place par le Burkina Faso à travers un mécanisme de financement commun (AST/FSDEB) de concert avec les autres partenaires du secteur. Ainsi, le Canada par le biais de ces deux mécanismes d'appui, a contribué énormément au développement de l'éducation de base au Burkina Faso de 1990 à 2021.

**Mots-clés :** Burkina Faso, Canada, Contribution, Coopération bilatérale, Éducation de base.

## **The contribution of Canadian cooperation to development of basic education in Burkina Faso (1990 to 2021)**

### **Abstract**

Relations between Burkina Faso and Canada date back to 1962, two years after Burkina Faso (formerly Upper Volta) acquired its international sovereignty. This cooperation which concerned several areas will be emphasized on the development of basic education from 1990 under the impetus of the conference on Education for All (EFA) held in Thailand and devoted to the development of basic education particularly in developing countries. Indeed, since the said conference, Canada has focused its cooperation with Burkina Faso more on the development of basic education. This support was manifested on the one hand, by the establishment of specific basic education development projects and on the other hand, by the support for the various basic education sectoral policies put in place by Burkina Faso through a common financing mechanism (AST/FSDEB) in concert with other partners in

the sector. Thus, Canada, through these two support mechanisms, will contribute enormously to the development of basic education in Burkina Faso from 1990 to 2021.

**Keywords:** Burkina Faso, Canada, Contribution, Bilateral cooperation, Basic education.

## **Introduction**

À partir de 1990, le Canada a mis un accent particulier sur l'éducation de base dans sa coopération avec le Burkina Faso. Cette accentuation part du constat selon lequel l'analphabétisme accru dans les pays en développement mettait en échec les efforts de développement. Sans une population bien éduquée et bien formée aucun développement n'est envisageable. Cette concentration d'aide canadienne en faveur de l'éducation constatée à partir de 1990 n'est pas fortuite. En effet, en 1990, l'éducation de base commençait à bénéficier d'un contexte international favorable suite à la conférence internationale sur l'Education Pour Tous (EPT) tenue à Jomtien en Thaïlande du 5 au 9 mars 1990. Organisée dans un contexte de sous scolarisation inquiétante dans les pays en développement (PED), cette conférence « a insisté sur l'urgence et la responsabilité de tous les États de prendre des mesures nécessaires pour concrétiser le droit à l'éducation, considéré comme fondamental pour tout être humain depuis la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 » (M. Kaboré, 2020 : 1). Un appel fut ainsi lancé aux pays développés et agences de développement d'intensifier leurs soutiens aux PED dans ce domaine afin de relever ce défi. C'est dans ce contexte que le Canada, soucieux de réduire la pauvreté dans le monde à travers son Aide Publique au Développement (APD) et conscient du rôle que joue l'éducation de base dans la réduction de la pauvreté, a décidé d'appuyer le Burkina Faso dans son combat quotidien pour le développement de ce secteur.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à l'étude de la coopération canado-Burkinabè, tels ; R. Marthews (1970), M. Houndjahoue (1982), T. P. Zoundi (1993), L. Bancé (2005), M. Kaboré, 2020. Ces auteurs ont examiné la politique étrangère canadienne, la coopération bilatérale entre le Canada et l'Afrique francophone, la coopération canadienne en faveur du développement social et de l'éducation au Burkina Faso. Le présent article penche spécifiquement sur l'éducation de base autour du questionnement suivant : Quels sont les enjeux et la place de l'éducation de base dans la coopération canado-burkinabè ? Quelles sont les actions et les retombées des interventions canadiennes dans le secteur de l'éducation de base au Burkina Faso ?

Pour bâtir notre analyse, nous avons eu recours aux documents tels que les sources écrites constituées de rapports du ministère de l'éducation de base et du Plan de Développement

Stratégique de l'Education de Base (PDSEB). Des sources électroniques, des ouvrages et des travaux scientifiques ont été d'un apport appréciable. En plus, des enquêtes orales ont été menées auprès des personnes ressources.

Nous analysons d'une part les enjeux et la dynamique de la coopération canado-burkinabè et d'autre part, nous examinons les interventions canadiennes et leur impact sur l'éducation de base au Burkina Faso.

### **1. Enjeux et dynamique de la coopération canado-burkinabè**

Après les indépendances, l'insuffisance des ressources financières et humaines pour faire face au défi du développement pousse le Burkina Faso (ex Haute-Volta) à diversifier ses partenaires. Pendant ce temps, le Canada qui n'avait pas de liens géographiques et historiques avec l'Afrique était dans une posture de vouloir se hisser sur la scène internationale dans un contexte de guerre froide. C'est ainsi que naquirent les relations de coopération entre les deux pays en 1962.

#### **1.1. Les enjeux de la coopération canado-burkinabè.**

La coopération entre le Burkina Faso et le Canada repose sur plusieurs enjeux. Ces enjeux ont toujours été la boussole de cette coopération depuis 1962.

Il est important de signaler que le Canada s'est intéressé tardivement au continent africain par rapport aux autres puissances occidentales, qui y étaient présentes depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela s'explique par deux raisons. D'une part, le continent africain était entièrement occupé par les puissances européennes dans le cadre de la colonisation. D'autre part, le Canada était lui aussi une colonie britannique qui n'a acquis sa souveraineté internationale qu'en 1931 grâce au *statut de Westminster* qui reconnut l'indépendance des dominions. Par conséquent, à la faveur des indépendances des pays africains, le Canada commença à s'intéresser à l'Afrique. Cet intérêt fut, dans un premier temps, dirigé vers les pays d'Afrique anglophones au nom de la solidarité au sein du *Commonwealth*. L'Afrique francophone quant à elle, était marginalisée. Mais la réaction québécoise oblige le gouvernement fédéral à revoir la place de l'Afrique francophone dans sa politique étrangère (R. Martthews, 1970 : 63). Comme toutes les autres relations inter-Etats, plusieurs enjeux sous-tendent les relations bilatérales canado-burkinabè. Ces enjeux sont d'ordre économique, politique et socio-culturel.

Sur le plan économique, les fondements phares de la politique internationale économique du Canada demeure son économie. Dépendant fortement des États-Unis sur le plan du commerce international, le Canada vise à diversifier ses partenaires commerciaux par le truchement de sa

politique étrangère (A. Donneur, 1984 : 216) pour accroître ses exportations. À ce titre, le Burkina Faso constitue un potentiel marché de consommation pour les produits canadiens comme le souligne R. Matthews, (1970 : 59) « l'aide à l'étranger peut stimuler directement la croissance économique du Canada par sa contribution au niveau de la production, des exportations et l'emploi au niveau national. Sur le plan international, elle permet aux PED d'accroître leur capacité d'exporter et d'importer sur une base variée ». Cette coopération est aussi un facteur de croissance pour son économie à travers ses investissements au Burkina Faso. À ce titre, le Canada est le premier investisseur minier au Burkina Faso avec à son actif sept (07) mines en exploitation.

Sur le plan politique, les actions du Canada visent à préserver sa souveraineté et son unité territoriale. En effet, la volonté du Québec d'entretenir des relations directes et autonomes avec les pays francophones comme le Burkina Faso mettait en péril le fédéralisme canadien. B. Nantet le confirme en ces termes : « la politique menée par le gouvernement du Québec en Afrique depuis les années 1960 a incité le Canada à consolider ses relations avec l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne » (2008 : 55). Cette politique québécoise dirigée vers les pays d'Afrique francophone, constituait un danger pour l'unité du Canada.

Au niveau culturel, la promotion des valeurs culturelles canadiennes est l'un des fondements de la coopération canadienne au Burkina Faso. Pour le Canada, c'est par la coopération qu'il pourra exporter ses valeurs culturelles, qui lui sont chères à savoir l'identité canadienne, la démocratie, la bonne gouvernance, la promotion du genre et les droits de l'Homme.

### **1.2. La dynamique de la coopération canado-burkinabè**

Depuis 1962, la coopération entre les deux (02) pays a connu une dynamique appréciable. Mais, comme toute autre relation verticale, elle a connu des hauts et des bas. Ainsi, trois grandes périodes sont à retenir. D'abord, un début timide couvrant la période 1962-1983. Cette période fut marquée par une coopération directe sans un cadre légal à travers des interventions essentiellement ponctuelles basées sur le financement de petits projets. En 1977, les deux États parviennent à établir un cadre normatif à travers la signature d'un accord général de coopération au développement (MAECRBE/DAJC, 1977 : 8 novembre). Ensuite, un léger refroidissement est constaté à partir de 1983 avec l'avènement de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP). Ce refroidissement est dû aux agissements des autorités du Conseil National de la Révolution (CNR) jugés inamicaux. Il s'agit de l'affaire Lavalin, le hold-up de M. Martin en mai 1984 et le licenciement abusif de 2000 enseignants grévistes en 1984 (J. B. Kambire, 1992 : 30). Ces trois événements ont fini par irriter le gouvernement canadien, qui finit par fermer son

bureau d'ambassade le 31 janvier 1985, tout en évoquant des raisons budgétaires. Par mesure de réciprocité, le gouvernement burkinabè à son tour rappelle son ambassadeur résident à Ottawa tout en étendant la juridiction de celle de Washington jusqu'au Canada (D. C. Ki, 2019 :192). Enfin, une normalisation fut constatée à partir de 1987 avec l'avènement du Front Populaire très ouvert au monde occidental dans sa politique dite de « *rectification* ». La démocratisation du pays en 1991 va davantage renforcer cette relation de coopération, car le Burkina Faso devient un des grands bénéficiaires de l'aide canadienne.<sup>1</sup> À titre illustratif, le Canada a intégré le Burkina Faso dans la liste des 25 pays<sup>2</sup> qui devaient recevoir 90% de toute son aide bilatérale en 2014 (Canada/ Chambre des communes, 2016 : 6). En 2018, ce renforcement a été matérialisé par la visite à Ouagadougou de la Gouverneure Générale du Canada, Julie Payette, du 23 au 26 octobre.

**Photo 1 : La gouverneure générale du Canada , Julie Payette accueillie à Kossyam par le Président du Faso, Roch Marc Chritian KABORE le 23 octobre 2018**



**Source** : <https://www.gg.ca/fr/activites/2018/visite-deta-au-burkina-faso> , accès : 24.01.2022

Cette visite de la gouverneure générale du Canada, représentante de la Reine d'Angleterre au pays des hommes intègres et première du genre depuis 1962 est un symbole fort pour les

---

<sup>1</sup> Mme Bessin Angélique Fatou, Diplomate, Direction Amérique et Caraïbes (MAECRB), entretien du 27/05/2021 à Ouagadougou

<sup>2</sup> La Région des caraïbes, la Colombie, Haïti, Honduras et le Pérou pour l'Amérique ; le Burkina Faso, le Bénin, le Congo RDC, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, le Soudan du Sud et la Tanzanie pour l'Afrique ; l'Afghanistan, le Bangladesh, la Birmanie, l'Indonésie, la Mongolie, les Philippines, le Vietnam, la Jordanie, la Cisjordanie et la bande de Gaza pour l'Asie et l'Ukraine pour l'Europe.



relations entre les deux pays. Quelle est alors la place de l'éducation de base dans la politique de coopération entre les deux pays.

## **2. La place de l'éducation de base dans les politiques de développement burkinabè et dans la coopération canadienne**

Depuis 1990, le Burkina Faso et le Canada se sont engagés à développer le secteur éducatif notamment l'éducation de base. Pour être en phase avec l'intervention, le Burkina Faso a élaboré des politiques de développement de l'éducation de base qui a facilité l'accompagnement du gouvernement canadien.

### **2.1. L'éducation de base dans les politiques de développement du Burkina Faso**

L'engagement du Burkina Faso en faveur de l'éducation de base se fonde sur l'état que présente le secteur. En effet, la situation de l'éducation de base au Burkina Faso était moins reluisante et souffrait de beaucoup de maux tels que l'insuffisance des infrastructures éducatives et du personnel enseignant, le problème d'accès à l'éducation, les disparités de genre en défaveur des filles, le taux d'abandon élevé, etc. Au-delà des dispositifs juridiques,<sup>3</sup> l'engagement du Burkina Faso pour le développement de l'éducation de base se traduit par la prise en compte du secteur dans les différentes politiques de développement.

Dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté 2000/2010 (CSLP), l'axe 2 point 1 vise l'évolution du système éducatif avec pour objectif d'élever le taux brut de scolarisation primaire de 40,3% en 1999 à 70% en 2010 avec un accent particulier sur la scolarisation des filles qui devrait passer de 36% à 65% (MED, 2004 : 27). Quant à la Stratégie de Croissance Accélérée et du Développement Durable (SCADD) 2011-2015, la prise en compte de l'éducation de base est exprimée dans l'axe 2 point 2 en ces termes : « en matière d'éducation, elle devra s'attaquer à la question de la surcharge des classes, des maîtres, des disparités selon le genre... » (MEF, 2011 : 53). Le Plan National du Développement Économique et Social (PNDES) de son côté présentait des initiatives très nourries pour le développement de l'éducation de base. Dans son axe 2 le gouvernement entend développer le capital humain en favorisant l'accès à tous à une éducation de qualité. Pour ce faire, ses objectifs étaient de booster « le taux brut d'achèvement au primaire de 58,5% en 2015 à 75,6% en 2020, au post-primaire de 24,2% en 2015 à 38,2% en 2020, d'assurer la parité au post-primaire et au secondaire dès 2018 » (MINEFID, 2016 : 41). Pour atteindre ces objectifs, des politiques sectorielles ont été adoptées de manière progressive. Les principales qui ont bénéficié de l'accompagnement du Canada sont : le Plan

---

<sup>3</sup> Le Burkina Faso dispose des lois et a ratifié de nombreux textes juridiques relatifs à l'éducation de base.

Décennal de Développement de l'Éducation de Base (PDDEB) pour la période 2000-2010 et le Plan de Développement Stratégique de l'Éducation de Base (PDSEB) pour la Période 2011-2021.

## 2.2. La place de l'éducation de base dans la coopération canadienne au Burkina Faso

L'éducation de base occupe une place très importante dans le programme de coopération canado-burkinabè. Ce choix va de pair avec l'esprit de la politique canadienne de coopération internationale qui vise à « mettre un terme à la pauvreté endémique partout où elle sévit » (ACDI, 1975 : 26). Pour l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI, actuel Affaires Mondiales Canada ou AMC), ses interventions ont pour finalité de « contribuer, (...), à réduire la pauvreté, via le développement des ressources humaines et du potentiel actif du Burkina Faso » (ACDI, 2001 : 17). Ces objectifs ne peuvent être atteints sans une jeunesse éduquée comme le souligne la Gouverneure générale du Canada au Burkina Faso « aucun État ne peut se développer sans une jeunesse éduquée » (O. Kima, 2018, 05.03.22). C'est pourquoi le Canada a décidé de faire du développement de l'éducation de base la « *priorité des priorités* » dans ses différentes programmations au Burkina Faso à savoir celles de 1990-1995, de 1995-2000 et 2001 à 2011.

### Photo 2 : Visite de la gouverneure générale du Canada à l'école primaire de Tangsega dans la commune rurale de Koubri le 24/10/2018



Source : <https://www.gg.ca/fr/activites/2018/visite-deta-au-burkina-faso> , accès : 24.01.22

La présence de l'honorable Julie Payette, dans cette école primaire et au milieu de ces élèves est un symbole fort de l'engagement du Canada à soutenir le Burkina Faso dans ses efforts pour le développement de l'éducation de base.

### **3. Les interventions canadiennes en faveur de l'éducation de base au Burkina Faso et leurs impacts.**

De 1990 à 2021, le Canada par l'entremise de son agence de coopération a été très actif dans l'appui au développement de l'éducation de base au Burkina Faso. Ses interventions ont suivi la dynamique de sa politique d'aide et de ses stratégies, mais aussi l'évolution des politiques sectorielles en matière de l'éducation de base du Burkina Faso. Il s'agira donc ici de présenter les différentes interventions d'une part et d'autre part d'évaluer leur impact sur l'éducation de base.

#### **3.1. Les interventions canadiennes en faveur de l'éducation de base selon les approches de 1990 à 2021.**

Les interventions se sont effectuées dans un premier temps, dans le cadre de l'approche-projet (1990 à 2000) et dans un deuxième temps, dans le cadre de l'approche-programme (2000 à 2021).

##### **3.1.1. Les interventions canadiennes dans le cadre de l'approche projet 1990-2000.**

Cette approche était intimement liée aux différentes programmations canado-burkinabè à savoir celles de 1990-1995 et de 1995-2000 qui étaient de courte durée et reposaient sur des petits projets. Il s'agissait de micro-projets de deux à trois ans et de projets à grande envergure de courte durée qui pouvaient aller jusqu'à cinq ans. Plusieurs projets canadiens ont été mis en œuvre dans le cadre de cette approche. Il s'agit du projet d'appui à l'Institut Pédagogique du Burkina (IPB), du projet d'appui aux mesures d'urgence en éducation de base et les projets à grande envergure comme le projet d'Appui Canadien à l'Education de Base (PACEB).

Au titre du projet d'appui à l'IPB, soulignons qu'il avait un coût estimé à neuf cent trois millions neuf cent quarante-six mille neuf cent vingt F CFA (903 946 920 F CFA) et a couvert la période de 1989 à 1992. Son objectif était de renforcer les compétences des agents de l'IPB à travers la formation, le recyclage et l'encadrement des Inspecteurs d'Enseignement de Premier Degré (IEPD) et des Conseillers Pédagogiques Itinérants (CPI), mais aussi d'appuyer la scolarisation des filles en moyens technique et logistique. Ce projet a pris fin mars 1992 et a cédé la place au projet d'appui aux mesures d'urgence en éducation de base.

Encore appelé projet PAS éducation, le projet d'appui aux mesures d'urgence en éducation de base s'inscrit dans le cadre des mesures d'urgence pour soulager les populations les plus vulnérables des effets de la dévaluation du Franc CFA intervenu, en janvier 1994.<sup>4</sup> Il visait à appuyer le gouvernement du Burkina Faso dans ses efforts et surtout dans un contexte difficile engendré également par les PAS. Son protocole d'entente fut signé le 20 février 1995. Avec une enveloppe de 2 500 000 \$ CAD soit 900 000 000 F CFA (Burkina Faso/Canada, 1994, 7 septembre : 2), les activités du projet visaient la reconstruction d'écoles, la fourniture de mobiliers et des manuels de grammaire française.<sup>5</sup>

Enfin, le projet d'Appui Canadien à l'Éducation de Base (PACEB) vient boucler cette approche. Le PACEB est le premier grand projet typiquement canadien en faveur de l'éducation de base au Burkina Faso. Son protocole d'entente fut signé le 07 juin 1994 dans le cadre du projet éducation IV initié par la Banque Mondiale.<sup>6</sup> Il avait pour objectif de porter le taux de scolarisation de 30% en 1991 à 40% en 1997-1998 (L. Bancé, 2005 : 23). À l'origine, le PACEB était la contribution Canadienne au Projet Education IV. Dans ce projet, chaque partenaire pouvait choisir le domaine qu'il jugeait prioritaire. Pour ce faire, l'ACDI opta pour le volet relatif à une meilleure qualité de l'enseignement et à un renforcement des capacités de gestion du MEBA. Selon le protocole d'accord (1994, 7 septembre : 4), l'enveloppe du projet était de neuf millions cinq cent mille dollar canadien (9 500 000 \$ CAD) soit trois milliards six cent cinquante-sept millions cinq cent mille franc CFA (3 657 500 000 F CFA) et son objectif était d'améliorer la qualité de l'enseignement de base, de promouvoir la scolarisation des filles et de renforcer les capacités du MEBA.<sup>7</sup> Sa fin en 2001 a sonné le glas à l'approche projet et ouvert le compteur pour l'approche-programme de l'aide canadienne à l'éducation de base au Burkina Faso.

### **3.1.2. Les interventions canadiennes dans le cadre de l'approche-programme de 2000-2021.**

En 2000, le Forum de Dakar et le Sommet du Millénaire qui a vu l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont montré les insuffisances de l'approche-projet

---

<sup>4</sup> En rappelle le franc CFA a été dévalué le 12 janvier 1994 mettant ainsi les économies des pays la zone CFA (UEMOA et CEMAC et les Comores) dans des difficultés sans précédentes.

<sup>5</sup> Direction des Études et de la Planification/MENAPLN (D.E.P/MENAPLN), E1336, *Projet d'appui à l'éducation de base, Plan de gestion*, ACIDI, 1996

<sup>6</sup> Le projet Education IV est un projet initié par la Banque Mondial et qui a connu l'appui de plusieurs partenaires tels que la Norvège, le Canada et la communauté Economique Européenne (CEE).

<sup>7</sup> Direction des Études et de la Planification/MENAPLN (D.E.P/MENAPLN), E1339, *Projet d'appui canadien à l'éducation de base : rapport annuel d'activité juin 1996 – juillet 1997*, SOFEG, 1997.

dans la réalisation de l'EPT adoptée en 1990. Par conséquent, le Canada,<sup>8</sup> tout comme bon nombre de Partenaires Techniques et Financiers (PTF), a opté pour l'approche-programme en s'alignant derrière la politique du gouvernement burkinabè de développement de l'éducation de base. Cette politique s'est manifestée par la mise en place des plans décennaux de développement de l'éducation de Base (PDDEB et PDSEB) auxquels le Canada a apporté son appui en suivant des modalités et conditions précises. La modalité de financement optée est la mise en commun des fonds avec les autres PTF pour un financement global des différentes composantes du PDDEB et du PDSEB. Pour ce faire, il participe à la mise en place d'une caisse appelée Caisse d'Affectation Spéciale du Trésor (CAST) qui est devenu par la suite Caisse d'Affectation Spéciale du Trésor/ Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base (CAST/FSDEB). L'option canadienne d'intervenir à travers cette modalité de financement commun n'est pas fortuite. En effet, elle permet de minimiser les irrégularités et les pertes de fonds constatées dans le mécanisme de financement sous forme de projet. La contribution canadienne au PDDEB et au PDSEB a été énorme. En effet, il a apporté un appui financier et technique au Burkina Faso dans la mise en œuvre de ces ambitieux programmes de développement de l'éducation de base. Comme le dit A. Tapsoba, « les résultats sont indivisibles et sont le fruit de l'effort de tous les partenaires ».<sup>9</sup> Néanmoins, nous allons mettre en lumière la contribution du Canada dans la mise en œuvre du PDDEB et du PDSEB.

### **3.2. La contribution financière et l'appui technique du Canada au PDDEB et au PDSEB**

L'APD canadienne a été primordiale dans la mise en œuvre des programmes de développement de l'éducation de base. Elle se décline sous deux formes à savoir l'aide financière et l'assistance technique.

#### **3.2.1. La contribution financière.**

Pour le PDDEB, le tableau suivant dresse le bilan financier de la contribution canadienne :

---

<sup>8</sup> Le Canada fait partie des premiers PTF à mettre en application approche-programme en Afrique.

<sup>9</sup> TAPSOBA Ambroise, Spécialiste en technique d'éducation de base au PSAT/Canada, entretien du 16/09/2021 à Ouagadougou

**Tableau 1 : Bilan financier de l'appui canadien au PDDEB de 2001 à 2013**

Période	Domaines d'appui	Montant (\$ CAD)	Montant (F CFA)
2001-2002	Démarrage du PDDEB	500 000\$	200 000 000
2002 – 2006	Appui au PDDEB phase I	20 000 000\$	8 000 000 000
2008-2010	Appui au PDDEB phase II	24 611 099\$	10 000 000 000
2010-2013	Appui au PDDEB phase III	50 000 000\$	22 000 000 000
Contribution totale		95 111 099\$	40 200 000 000

Source : Burkina Faso/Canada, 1994, Protocole du 7 septembre.

Selon le tableau, la contribution financière totale du Canada pour la mise en œuvre du PDDEB s'élève à environ 40 200 000 000 F CFA. Une contribution que l'on estime être à la hauteur des attentes même s'il y a eu des difficultés au niveau du déblocage des fonds. En effet, on constate un décalage entre les différents appuis canadiens et les différentes phases édictées par le document du PDDEB (2001- 2004, 2004-2007, 2007-2010). Il existe donc un chevauchement de trois ans. Ce chevauchement s'explique certainement par les difficultés liées au déblocage des fonds. Ainsi, pendant que le PDDEB a officiellement fermé ses portes en 2010 l'appui canadien à la troisième phase du PDDEB continuait son cours. Ce qui aura pour conséquence, le soutien tardif du Canada au PDSEB qui a succédé au PDDEB en 2011.

Comme le PDDEB, le PDSEB a aussi largement bénéficié du soutien financier du Canada. Cette contribution représentée dans le tableau suivant :

**Tableau 2 : Dotations définitives (en F CFA) du Canada au CAST / FSDEB de 2012 à 2015**

Années	Dotations définitives	% CAST	Décassements	Total CAST/FSDEB
2012	5 287 650 000	34,26%	5 468 976 515	15 482 297 235
2013	5 623 092 000	35,32%	5 276 360 134	18 439 626 000
2014	1 616 800 000	6,28%	1 636 519 353	25 713 564 000
2015	4 300 000 000	12%	4 335 472 573	35 829 696 000
Total	16 827 542 000	21,03%	16 707 328 575	95 465 183 235

Sources : Les Rapports de suivi financier du PDSEB : (2012 : 30), (2013 : 33), (2014 : 39) et (2015 : 26).

Avec cette contribution totale estimée à 95 465 183 235 FCFA, le Canada figure parmi les premiers bailleurs de fonds du CAST/FSDEB en termes de ressources fournies. Cet appui a permis de financer plusieurs composantes du PDDEB et du PDSEB.

### **3.2.2. L'appui technique canadien au PDDEB et au PDSEB**

Le soutien du canadien à la mise en œuvre du PDDEB et du PDSEB n'a pas été seulement que financier. Il a soutenu techniquement son partenaire burkinabè à travers ses bureaux techniques basés à Ouagadougou. Depuis le début du PDDEB, le Canada apporte une assistance technique aux acteurs burkinabè conformément aux besoins exprimés. Les services techniques canadiens comme le Projet de Service d'Appui Terrain (PSAT) et de la Société d'Accompagnement au Renforcement des Capacités (SARC) ont renforcé les capacités des agents du MENA sur le terrain. « Nous assistons les agents du Ministère dans l'exécution de leurs programmes sur le terrain »<sup>10</sup>, affirme A. Tapsoba spécialiste en technique de l'éducation de base au PSAT/Canada.

En plus de cet appui technique, le Canada a été très actif dans la gestion des organes de coordination et de concertation notamment les groupes thématiques, le cadre partenarial et la Mission Conjointe de Suivi (MCS). Tous ces soutiens, canadien financier et technique ont été déterminants dans la réalisation du PDDEB et du PDSEB.

### **3.3. L'impact des interventions canadiennes dans le secteur de l'éducation de base**

Les interventions canadiennes dans le secteur de l'éducation de base au Burkina Faso de 1990 à 2018 ont induit des effets sur plusieurs plans : pédagogique, l'offre et la qualité de l'enseignement, de la scolarisation des filles, de la formation et le renforcement des capacités institutionnelles.

Au niveau des acquis matériels et infrastructurels, nous retenons par exemple les réalisations du projet PAS éducation. En effet, à la fin de ce projet, environ 65 écoles à six classes dans 21 provinces ont été réparées. Des établissements scolaires ont été équipés en matériels divers dont 3800 tables-bancs, 228 tables de maîtres, 228 chaises et 228 armoires ont été également fournis.<sup>11</sup> À cela s'ajoute la livraison de 25 000 livres de grammaire française (MEBAM, 1998 : 2).

Sur le plan de l'accès au service de l'éducation, les interventions canadiennes ont permis d'augmenter de manière significative l'accès à l'éducation au Burkina Faso. Le taux des indicateurs d'accès à l'éducation tels que l'évolution du nombre d'écoles, du nombre d'enseignants, des effectifs d'élèves, du Taux Brut d'Admission (TBA), du Taux Brut de

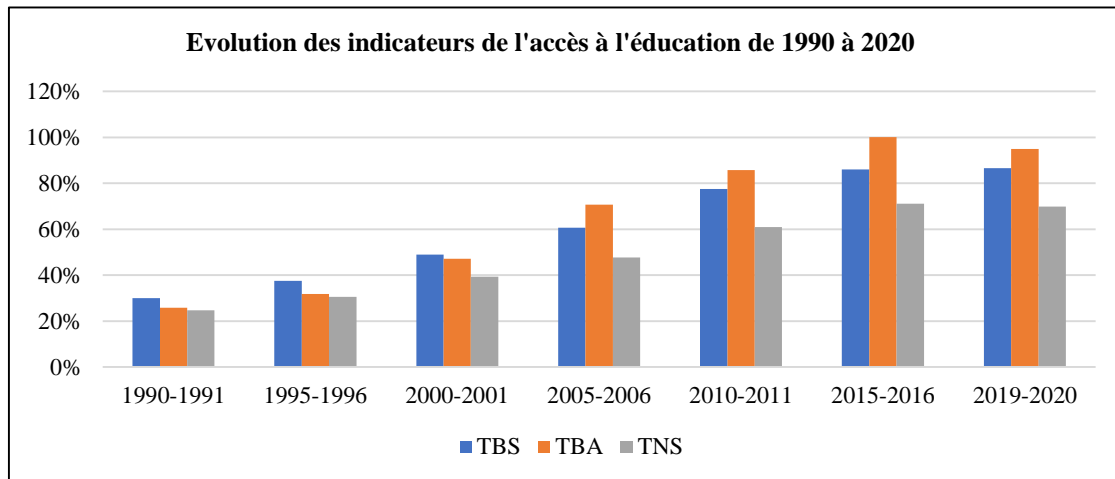
---

<sup>10</sup> TAPSOBA (A.), *op.cit.*, entretien du 16/09/2021 à Ouagadougou

<sup>11</sup> TIENDREBEOGO Aimé, Spécialiste en développement à l'ambassade du Canada, entretien du 11/06/2021 à Ouagadougou.

Scolarisation (TBS) et du Taux Net de Scolarisation (TNS) a augmenté. Le graphique suivant montre l'évolution de quelques indicateurs d'accès à l'éducation de base de 1990 à 2021.

**Graphique 1 : Evolution des indicateurs de l'accès à l'éducation de base au primaire**



**Source :** MENAPLN/DGESS, *Annuaire statistique de l'éducation de base*, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2020.

On constate, à travers le graphique, une évolution remarquable des trois indicateurs d'accès à savoir le Taux Brut de Scolarisation (TBS) qui est passé de 30,69% en 1990 à 86,6% en 2020. Cette hausse s'explique par la construction d'un grand nombre d'infrastructures éducatives. Le Taux Brut d'Admission (TBA), qui mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants en première année a également connu une hausse en passant de 25,86% en 1991 à 94,9% en 2020. Quant au Taux Net de Scolarisation (TNS), il passe de 24,66% en 1991 à 69,9% en 2020.

Au niveau de la qualité, les interventions canadiennes ont permis de constater une nette amélioration de la qualité de l'éducation de base à travers certains indicateurs. Ainsi, le taux de réussite au CEP au niveau national est passé de 57% en 1991/1992 à 66,6% en 2019/2020. Ce qui est en deçà des attentes vu l'investissement accordé à l'enseignement primaire.<sup>12</sup> Le Taux d'Achèvement quant à lui, a connu une amélioration considérable. En effet, il est passé de 15,92% en 1995/1996 à 60,3% en 2019/2020. Les taux de promotion pour le CP, CE et CM1 sont respectivement passés de 81,4%, 74,4% et 72,2% en 2000/2001 à 87,85%, 84,75% et 80,2% en 2019/2020. Ces résultats encourageants constatés au niveau du taux d'achèvement,

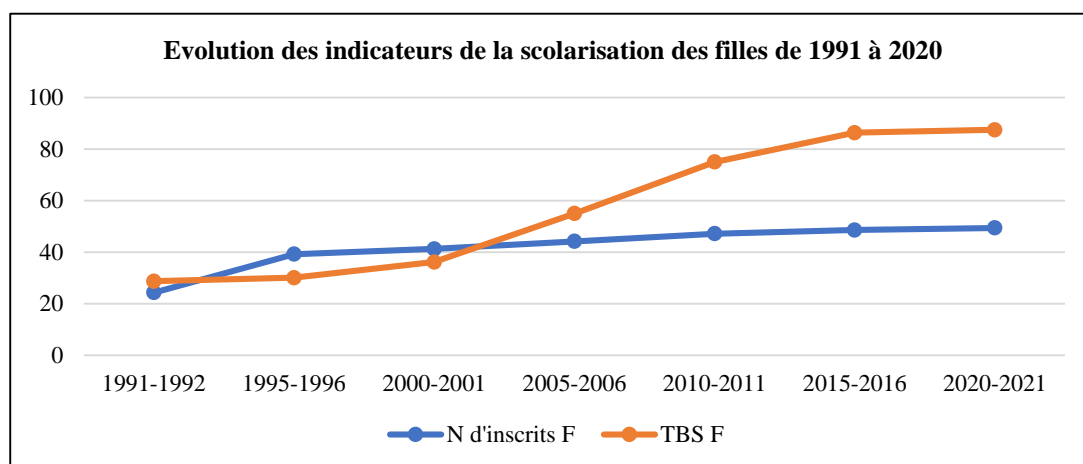
<sup>12</sup> Il faut qu'avant le poste-primaire ne soit ajouter à l'éducation de base par la Loi d'orientation de l'éducation en 2007, l'enseignement primaire était le gros consommateur des fonds accordés à l'éducation de base.



sont le fruit des diverses actions<sup>13</sup> entreprises par l'État et les PTF dont le Canada pour assurer non seulement la scolarisation des enfants mais aussi leur maintien dans le système éducatif.

Sur le plan de la scolarisation des filles, l'impact des interventions canadiennes est très perceptible au niveau du volet scolarisation des filles. En effet, fidèle à sa politique internationale féministe, le Canada a fait de la promotion du genre un objectif principal de sa coopération avec les pays en développement. Ainsi, les efforts consentis à cet effet ont permis une évolution remarquable de la scolarisation des filles. La proportion des filles au primaire est passée de 24,31% en 1991-1992 à 49,4 en 2019-2020. Ce qui montre que la parité est presque atteinte. Le TBS est passé de 28,73% en 1991/92 à 87,5% avec une légère supériorité par rapport aux garçons (85,8%) en 2020. Le TBA a aussi évolué pour atteindre 93,5% en 2020 alors qu'il n'était que 38,6% en 2001. Au niveau de TNS, on note également une légère hausse par rapport aux garçons soit 70,2% contre 69,7% en 2020. On remarque également que les filles achèvent désormais leur cycle plus que les garçons au primaire. En effet, le taux d'achèvement était de 64,9% pour les filles contre 56% pour les garçons. Ce taux d'achèvement des filles est le résultat des micro-projets pour les filles et les cantines scolaires mis en œuvre dans le cadre des différents projets et programmes qui permettaient de maintenir les filles dans le système éducatif. Tous ces résultats encourageants en matière de la scolarisation des filles sont en partie liés aux interventions canadiennes en faveur de l'éducation de base qui ont toujours fait de cet aspect un des objectifs principaux. La figure ci-dessous montre l'évolution de certains indicateurs en matière de scolarisation des filles.

**Graphique 2 : Évolution des effectifs et du TBS des filles au primaire.**



Sources : MENAPLN/DEP/DGESS, *Annuaire statistique de l'éducation de base* de 1991 à 2020.

<sup>13</sup> Il s'agit par exemple de la généralisation de la cantine scolaire, la distribution gratuite de fournitures et de manuels ainsi que les mesures limitant les redoublements.

Ce graphique révèle une évolution progressive des effectifs des inscrits et le TBS des filles au niveau primaire depuis 1990 avant de connaître une légère stagnation à partir de 2015. Cette tendance s'explique principalement par le phénomène de l'insécurité que connaît le pays.

### **Conclusion**

Cette réflexion sur la contribution de la coopération bilatérale Canado-Burkinabè au développement de l'éducation de base au Burkina Faso de 1990 à 2021, a permis de mettre en lumière l'apport du Canada pour le développement de ce secteur vital pour le Burkina mais aussi les enjeux de cette coopération pour les deux partenaires. Depuis 1990, le Canada à travers son agence de coopération (ACDI puis AMC) n'a cessé d'accompagner le gouvernement burkinabè dans ses efforts quotidiens visant à développer l'éducation de base afin atteindre l'EPT, condition indispensable au développement du pays des hommes intègres. Ces contributions financières et techniques furent substantielles faisant de lui l'un des principaux bailleurs internationaux de l'éducation de base pour ce qui concerne notre période d'étude.

Le volume et l'importance de ces contributions ont favorisé le progrès significatif de plusieurs indicateurs de l'éducation de base de 1990 à 2021. Ces indicateurs sont entre autres l'offre, l'accès, la qualité et le renforcement des capacités de pilotage de l'éducation de base. Bien que bon nombre de cibles n'aient pas été atteintes, l'analyse de la situation globale entre les années scolaires 1990/1991 (début la période d'étude) et 2019/2020 (fin de la période d'étude) révèle que les résultats obtenus sont appréciables. Ainsi, au primaire le TBA est passé de 24,66% à 94,9%, le TBS de 30,69% à 86,1%, le taux de réussite au CEP de 57% à 66,6%, le taux d'achèvement de 15,92% en 1996 à 60,3% et un taux de transition au post-primaire de 70%. Au post-primaire, le TBA a progressé pour atteindre 40,3%, le TBS à 49,3%, le TNS à 25,5%, le Taux d'achèvement à 39,0% (MENAPLN, 2021, pp.16-30). Quant à l'ENF, le nombre d'inscrits est passé de 70563 en 1991 à 186391 en 2015. Toutefois, on enregistre toujours une forte déperdition à ce niveau.

La réalisation de ces progrès remarquables est à mettre à l'actif de la vision politique du gouvernement burkinabè, ainsi qu'à son engagement avec ses partenaires comme le Canada à travailler en collaboration pour la réalisation de l'EPT.

## Sources et références bibliographiques

### 1. Les sources

#### 1.1. Les sources orales.

N°	Nom et prénom (s)	Date	Lieu	Profession	Âge	Thèmes abordés
1	BESSIN Angélique Fatou	27/05/2021	Direction Amérique et Caraïbes (MAECRBE), Ouagadougou	Diplomate	33	Informations générales sur la coopération canado-burkinabè
2	TAPSOBA Ambroise	16/09/2021	PSAT/Canada, Ouagadougou	Spécialiste en technique d'éducation de base		Gestions, suivi et évaluation des projets canadiens sur l'éducation au Burkina Faso
3	TIENDREBEOGO Aimé	11/06/2021	Ambassade du Canada, Ouagadougou	Spécialiste en développement	52	Les enjeux du développement de l'éducation de base pour le Canada

#### 1.2. Les sources d'archives

Direction des Études et de la Planification/MENAPLN (D.E.P/MENAPLN), E1336, 1996

Direction des Études et de la Planification/MENAPLN (D.E.P/MENAPLN), E1339, 1997

### 2. Les références bibliographiques

ACDI, 1975, *Stratégie de coopération au développement international 1975-1980*, Ottawa, 68 p.

ACDI, 2001, *Cahier de la coopération Canada-Burkina Faso*, 2001, UACC, 50 p.

BANCE Léonie, 2005, *La coopération canadienne en faveur du développement social au Burkina Faso : le cas spécifique de l'éducation*, mémoire de maîtrise en diplomatie, ENAM, Ouagadougou, 75 p.

Burkina Faso/Canada, *Protocole d'entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de république du Burkina Faso relatif à l'appui canadien au secteur de l'enseignement de base au Burkina Faso*, DAJC, 07 septembre 1994.

Canada/ Chambre des communes, 2016, *La coopération en matière de développement pour un monde plus stable, plus inclusif et plus prospère : une ambition collective* ; Rapport du comité permanent des affaires étrangères et du développement internationale, Ottawa, 68 p.

DONNEUR André 1984, « La politique étrangère Canadienne : De l'internationalisme au réalisme », In *Etudes internationales*, volume 15, n°1, pp.216- 235

KABORE Marcel, 2020, *Les nouvelles modalités de l'aide au développement : analyse de l'appui du Canada et du partenariat mondial pour l'éducation à la phase I du Programme de développement stratégique de l'éducation de Base (PDSEB) au Burkina Faso, du point de vue d'acteurs de terrain*, Mémoire en Etudes internationales, Université de Montréal, 144 p.

KAMBIRE Jean-Baptiste, 1992, *La politique étrangère du Burkina Faso sous le Front Populaire*, mémoire de fin de cycle, ENAM, Ouagadougou, 145 p.

KI Doulaye Corentin, 2019, *Introduction à la politique étrangère du Burkina Faso, Tome II ? La politique étrangère de Thomas Sankara 1983-1987*, Ouagadougou, les Presses Africaines, 253 p.

MAECRB/DAJC, *Accord général entre le gouvernement de la République de Haute –Volta et le Gouvernement du Canada concernant la coopération au développement*, 08 novembre 1977.

MARTTHEWS Robert, 1970, « L'Afrique noire dans la politique étrangère du Canada » In *Etudes internationales*, volume 1, n° 4, Institut québécois des hautes études internationales, Québec, PP. 213-221

MEBA, 1997, *Statistiques scolaires de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de 1995-1996*, DEP, Ouagadougou, 147 p.

MEBA, 2002, *Statistiques scolaires de l'enseignement de base et de l'alphabétisation de 2000/2001*, DEP, Ouagadougou, 360 p.

MEBA, 2007, *Statistiques scolaires de l'enseignement de base de 2005/2006*, DEP, Ouagadougou, 405 p.

MEBAM, 1993, *Statistiques scolaires de l'enseignement de base de 1991-1992*, DEP, Ouagadougou, 110 p.

MEBAM, 1998, *Apport du projet PAS éducation au de développement de l'éducation de base*, DEP, Ouagadougou, 35 p.

MENA, 2011, *Annuaire statistique de l'éducation nationale 2010/2011*, DEP, Ouagadougou, 435 p.

MENA, 2012, *Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB)*, Ouagadougou, 167 p.

MENA, 2012, *Rapport annuel de suivi financier du PDDEB- gestion 2011*, Ouagadougou, 132 p.

MENA, 2013, *Rapport annuel de suivi financier du PDSEB, Gestion 2012*, Ouagadougou, 156 p.

MENA, 2014, *Rapport annuel de suivi financier du PDSEB, Gestion 2013*, Ouagadougou, 148 p.

MENA, 2015, *Rapport annuel de suivi financier du PDSEB, Gestion 2014*, Ouagadougou, 130 p.

MENA, 2016, *Annuaire statistique de l'enseignement primaire, 2015/2016*, DEP, Ouagadougou, 451 p.

MENA, 2016, *Rapport annuel de suivi financier du PDSEB, Gestion 2015*, Ouagadougou, 165 p.

MENAPLN, 2021, *Annuaire statistique de l'enseignement post-primaire et secondaire 2019-2020*, DGESS, Ouagadougou, 450 p.

NANTET Benjamin, 2008, *La promotion de l'identité canadienne en Afrique subsaharienne*, mémoire de maîtrise en Science Politique, Université de Québec, Montréal, 149 p.

### **La webographie**

<https://www.gg.ca/fr/activites/2018/visite-deta-au-burkina-faso> , accès : 24.01.2022

<https://www.gg.ca/fr/activites/2018/visite-deta-au-burkina-faso> , accès : 24.01.22

KIMA Olivier, 2018, « Burkina Faso : l'école primaire de Tangsega reçoit la très Honorable Julie Payette du Canada », online, <https://www.mediaterre.org/actu-20181029105800,5.html>, accès : 05.03.2022